



Paris, le 28 mai 2020

**APPROBATION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE D'IPSOS SA DU 28 MAI 2020
DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

En application de l'article R. 225-29-1 IV du Code de commerce, l'Assemblée générale mixte de la société Ipsos SA du 28 mai 2020, tenue à huis clos, a approuvé, sans modification, la politique de rémunération des mandataires sociaux telle que présentée dans le Document d'Enregistrement Universel 2019 d'Ipsos SA (Partie 13.1, pages 150 et suivantes) comme suit :

Résolution	Résultat du vote
Résolution n°13 : Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général	Approuvée à 95,30%
Résolution n°14 : Approbation à titre consultatif de la politique de rémunération des Directeurs généraux délégués	Approuvée à 95,30%
Résolution n°15 : Approbation de la politique de rémunération des Administrateurs	Approuvée à 99,97%

IPSOS

Société anonyme au capital de 11 109 058,75 euros
Siège social : 35, rue du Val de Marne 75013 Paris
304 555 634 RCS PARIS